Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 001-210102091-20260420-2026_18DEL-DE

Commune de Léaz **DELIB N° 18/2026**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 avril 2026

Date la convocation du Conseil municipal : 15 avril 2026
Nombre de conseillers municipaux : 15
Maire : François RAISIN Secrétaire élue : Marion LE HEN

Présents : François RAISIN – Alain GILLARD – Angélique BUTTIN – Stéphane GAUTHIER – Dalila ZENAGUI – Bernard NYITRAI-WOLF – Odile FUCHS – Jean-François CHIESA – Stéphanie RAISIN – Norbert GILBRIN – Sandrine GRESSANI –BOTAS – Anthony BARBIER – Emilyne VIGNERON – Marion LE HEN
Excusés : Bruno Alexandre COSTA donne pouvoir à Anthony BARBIER
Absent :

Objet : ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE ET DE E-COMMUNICATION DE L'AIN SIEA

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal, il est déterminant de procéder à la désignation des représentants de la commune de Léaz au sein du Syndicat Intercommunal d'Énergie et de Communication Électronique de l'Ain.

Conformément aux statuts, cette désignation porte sur un délégué titulaire ainsi qu'un délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, à l'unanimité :

DESIGNE

- En qualité de délégué titulaire : M. Anthony BARBIER conseiller municipal ;
- En qualité de délégué suppléant : M. Bernard NYITRAI-WOLF conseiller municipal.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire Le Maire,

Marion LE HEN François RAISIN

MAIRIE DE LEAZ AIN